

Affaires Générales, Juridiques et Partenariales

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE
DES SCIENCES**

SEANCE N° 282BIS

Année universitaire 2017-2018

**EXTRAIT du Procès-Verbal du Conseil
Faculté des Sciences
SEANCE N° 282BIS - 22 DECEMBRE 2017**

DESTINATAIRES

- Philippe AUGE, Président UM,
- Bruno FABRE, Vice-président du Conseil d'Administration UM,
- Jacques MERCIER, Vice-président chargé de la Recherche UM,
- Jean-Patrick RESPAUT, Vice-président chargé de la Formation et de la Vie Universitaire UM,
- Christian LAGARDE, Vice-Président délégué aux affaires statutaires et générales UM,
- Alexis VANDEVENTER, Vice-président étudiant UM,
- Romain JACQUET, Directeur Général des Services UM,
- Philippe LASHERMES, DGSA chargé des ressources humaines et des affaires budgétaires UM,
- Pascale SAURET, DGSA chargé de la formation et des vies étudiantes et institutionnelle UM,
- Sébastien PONS, DGSA, chargé de l'analyse stratégique et de la conduite du changement UM,
- Yves CORREC, DGSA, chargé du patrimoine immobilier, logistique et hygiène et sécurité UM,
- Claude BAGNOL, Administrateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur chargé des systèmes d'information et du numérique UM,
- Charles PINERO, Directeur des Ressources Humaines UM,
- Directeurs Adjoints et Directeurs de Département d'enseignement FdS,
- Chefs de Service FdS.

Vu **les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier** approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017 - *III : Gouvernance de la Faculté des Sciences - 1. Le Conseil de la Faculté des Sciences -*,

Le **vendredi 22 décembre 2017**, à 9 h 15, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier, dûment convoqués le 13 décembre 2017, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences, Salle des Actes - bâtiment 7 du Campus Triolet.

Membres en exercice : 37

Après s'être assuré du quorum en début de séance - **25 membres présents ou représentés -**,

(Extrait de l'article 10 - Chapitre 1, section 3 - des Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier : Le Conseil délibère valablement lorsque la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée).

Monsieur Alain HOFFMANN a rappelé l'**ordre du jour** du Conseil n° 282bis :

1. *Introduction,*
2. *Plan Étudiants 2018,*
3. *Vote de la lettre de cadrage budgétaire 2018,*
4. *Questions diverses.*

Vote n°1 : Vote de la capacité d'accueil en Licence 1^{ère} année (L1) au titre de l'année universitaire 2018-2019.

Votants : 25 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 1

Défavorable : 3

Favorable : 21

La capacité d'accueil en Licence 1^{ère} année (L1) au titre de l'année universitaire 2018-2019 recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 2 : Vote de la lettre de cadrage budgétaire 2018 de la Faculté des Sciences de Montpellier.

Votants : 26 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 2

Défavorable : 5

Favorable : 19

La lettre de cadrage budgétaire 2018 de la Faculté des Sciences recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

La 4^{ème} SEANCE - année universitaire 2017-2018 - du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier est levée à 11 h 55.

Pour extrait certifié conforme au PV n° 282bis,

Fait à Montpellier, le 22 décembre 2017

Le Directeur



Alain HOFFMANN

ANNEXE

CALENDRIER DES CONSEILS DE LA FACULTE DES SCIENCES DE MONTPELLIER - ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018 -

Conseil	Date du Conseil	heure	Lieu
282bis	Vendredi 22 décembre 2017	8h45	Salle des Actes
283	Mercredi 10 janvier 2018	8h45	Salle des Actes
284	Mercredi 7 février 2018	8h45	Salle des Actes